

426-B, Industrial Focal Point, Amritsar, 143 021, Punjab
Tel: 0091 (0)9815-673-242

PO BOX 43799, London, W14 8SS
Tel: (0044) (0)8701993328

JAF, POB 7203, New York, NY 10116, USA
Tel: 1-646 338 5996 (Toll-Free: 1-888-243-1690)

www.unitedsikhs.org
contact@unitedsikhs.org



UNITED
SIKHS

Recognise the Human Race as One

To transform underprivileged and minority communities and individuals into informed and vibrant members of society through civic, educational and personal development programmes.

Faits historiques et religieux en faveur de l'argument permettre le port du turban par les Sikhs

Le Turban : Forme et symbole des Sikhs

La religion des Sikhs impose à ses disciples le port des cinq symboles externes de leur confession, les cinq K, *Keshas* (les cheveux non-coupés), *Kangha* (un peigne), *Kirpan* (une épée), *Kachhera* (une culotte courte) et *Kara* (un bracelet en fer). Les cheveux non-coupés sur la tête d'un Sikh doivent être couverts d'un turban. Il est impératif et obligatoire pour un Sikh de le faire. La tenue d'un Sikh reste incomplète sans le turban.

Le Turban est la suprême gloire des Sikhs. Protéger et conserver, par tout moyen et à tout prix, cette identité distinct et visible résulte de la succession d'un grand héritage. Les chefs Sikhs ont passé plusieurs années à la prison et des milliers des hommes sont morts en protégeant le turban et son héritage associé.

Le turban d'un Sikh assure son appartenance intégrale dans la confédération des Sikhs. Sans le turban, le Sikh perd tout sentiment de soi. Selon le célèbre théoricien chrétien, Nicholas Berdyaev, le turban est un objet religieux, un don de Dieu et les tentatives de séparer les Sikhs de leur turban constitueront une répudiation de leur patrimoine glorieux.

Les cheveux sur la tête sont naturellement liés au peigne et au turban selon la discipline des Sikhs. Le peigne étant un des K (*Kangha*) signifie que les cheveux doivent être gardés propres et sains comme les autres parties du corps. Avoir les cheveux emmêlés ou ébouriffés est interdite car ceci est un signe de léthargie, de saleté et d'indifférence à la responsabilité sociale et d'une attitude révélant du cynisme et de la déception vers la vie. Pour un Sikh, sortir avec la tête découverte a la même signification qu'être nu. Tenir les cheveux propres en les lavant régulièrement fait partie du code de conduite des Sikhs. »

Le turban d'un Sikh a une signification spirituelle. Il le lie au domaine divin des commandements. Le turban porté par les Sikhs traditionnels selon les consignes du Guru Gobind Singh, le dixième Gourou était conique avec sa pointe vers le paradis où il disparaît dans l'air signifiant sa continuité invisible pour atteindre le domaine divin où le code de conduite divin était révélé. Ainsi, un Sikh portant un turban est en rapport avec Hukam, le commandement du Dieu Tout-Puissant.

Sirdar Kapur Singh, penseur, historien et idéologue Sikh, dans son œuvre maîtresse, "The Baisakhi of Guru Gobind Singh", citant Khushwaqt Rai, employé et journaliste chez John Company à Fort William, qui a écrit un exposé sur les Sikhs en 1811, suivant le conseil particulier du Colonel David Ochterloney, exemplifie le point ci-dessus en disant,

La modification réalisée par le guru dans son turban : « *il a enroulé son turban dans la forme d'un haut cône ayant la hauteur d'une main* » et *il a adopté cette façon d'enrouler son turban comme « sa future pratique »*. Au Louvre, Paris, dans la section Assyro-Babylonien il se trouve une œuvre datant de 2000 av. JC, « Le code de Hammurabi », gravé sur une stèle. Il figure, gravé au sommet de cette stèle, une représentation du Dieu Shammas, le dieu du soleil, dictant au roi Hammurabi, les lois pour guider les hommes et pour montrer l'inquiétude éternelle des pouvoirs divins à assister et aider les mortels. Dans cette représentation, le dieu Shammas, par contraste à Hammurabi, porte un haut turban conique, pareil au style adopté par le gourou Gobind Singh à cette occasion pour proclamer son statut divin ainsi que son inquiétude fondamentale au sujet du bien-être des hommes.

Rôle des Sikhs en Turban pendant les deux guerres mondiales :

Les Sikhs d'aujourd'hui, constatent avec fierté que nos ancêtres se sont battus farouchement pour les armées du Commonwealth contre l'ennemi afin de protéger et conserver les droits fondamentaux des Français ainsi que des peuples des autres pays alliés. Ils ont libéré la France de l'occupation des allemands deux fois lors des deux guerres mondiales.

Ces soldats en turban dont l'inébranlable sens de responsabilité envers la vertu et le zèle pour vaincre l'ennemi ont non seulement été glorifiés, mais aussi ont fait l'objet des discours sur l'épisode glorieux dans l'histoire des pays pour lesquels les soldats et les officiers Sikhs se sont battus. Plusieurs Sikhs au Royaume-Uni et en France célèbrent le souvenir du sacrifice des soldats Sikh en visitant les cimetières à Ieper et le Mausolée élevé à la mairie de la même ville.

Sir Winston Churchill a constaté dans le Parlement Anglais, lors de son discours sur le kesh, le turban et la moralité des Sikhs qu'il était regrettable qu'à cause du cynisme contemporain les gens mettent en question plusieurs valeurs sociales et religieuses, et que ceux qui veulent les retenir et garder respectueusement méritent notre appréciation ainsi que notre soutien. Les Sikhs ont besoin de notre soutien pour une telle cause. Nous devons les soutenir de bon gré. Ceux qui connaissent l'histoire des Sikhs connaissent aussi le rapport des Sikhs avec l'Angleterre, la grandeur de leurs exploits et doivent les soutenir avec toute leur force. Les Sikhs doivent être dispensés du port des casques en acier car ceci offense leurs sentiments religieux ». Churchill ajoute : « les Anglais ont une dette à acquitter aux Sikhs depuis très longtemps. Je sais que durant ce siècle, chaque fois que nous étions en difficulté et nous avons besoin de leur aide, ils nous ont secouru. C'est grâce à leur soutien opportun que nous puissions vivre aujourd'hui avec dignité, honneur et liberté. Lors des deux guerres mondiales, au moment où ils se sont battus pour nous et ont sacrifié leur vie, leurs turbans faisaient partie de leur uniforme. À ce moment-là, nous n'avons pas insisté qu'ils portent des casques en acier parce qu'on savait qu'ils n'auraient pas accepté et nous nous aurions été privés de leur soutien. À ce moment-là à cause de notre situation critique, nous ne leur ont pas obligé le port des casques en acier ; nous devons maintenant gagner leur appréciation en respectant leurs sentiments et symboles religieux et les tranquillement dispenser de l'obligation du port des casques en acier ».

Procédant plus loin avec l'argument, un autre membre du Parlement, M. Mobre, a parlé avec passion sur les Sikhs. Il a constaté « les Sikhs sont un peuple extraordinaire. Je ne peux pas m'empêcher de raconter à la Chambre, un incident qui exemplifie le discipline, la fidélité et le sens d'engagement des Sikhs envers leurs obligations : Lors de la première guerre mondiale, le Régiment des Sikhs est allé à Gallipoli (aux Dardanelles) le 4 juillet 1915. Le 14^{ème} (KGO) Sikhs comprenait 10 officiers et 700 hommes. Le soir, après l'offensive, seulement 2 officiers et 70 hommes restaient vivants. Imaginez pour qui ils se battaient. Pour eux-mêmes ? Non ! Ils se sont battus pour nous , on peut aussi dire qu'ils se battaient pour s'acquitter de leurs obligations. Leurs Gurus et leur religion leur ont enseigné à se comporter et à s'agir de cette façon. Donc, nous devons respecter leur chevelure et leur turban qui sont leurs symboles religieux. C'est notre obligation morale aussi ».

Les Sikhs se sont battus, portant leurs turbans, pour les armées Alliées dans plusieurs pays européens, aux États-Unis, en Asie et en Afrique. Plus de **83,000 Sikhs sont morts** et plus de **109,000 blessés** pour protéger l'honneur et l'intégrité des gens de toute croyance. C'est non seulement triste mais aussi ironique et extrêmement pénible que cette communauté qui s'est battue pour la liberté de la France tout en portant leurs turbans doit maintenant se battre pour la liberté de porter leur turban en France.

Le lien Sikh-Français sous Maharaja Ranjit Singh :

Maharaja Ranjit Singh, le souverain du royaume Sikh, se dota d'une armée encadrée par des généraux et des colonels français, ce qui lui coûtait cher, écrit Jean Marie Lafont dans son livre « Fauj-I-Khas Maharaja Ranjit Singh and his French Officers ». Allard, Ventura, Court et Avitabile qui arrivèrent jusqu'au Pendjab grâce à leur connaissance profonde de la langue perse occupaient une place supérieure. Avant 1830, le Maharaja disposait de, parmi d'autres forces, trois brigades entières formées à l'Européenne et commandés par des officiers français. Ventura fut nommé Qazi de Lahore de 1835-1937, ainsi lui accordant des pouvoirs quasi-judiciaires.

Ranjit Singh fut très influencé par l'habileté de ces officiers français en diplomatie. De 1823 à 1827, ils furent souvent associés aux décisions concernant les régions frontalières et l'établissement des relations amicales entre Lahore et les petits souverains musulmans et les chefs des tribus à la frontière nord-ouest. Avitabile fut nommé Gouverneur de Wazirabad et il a assuré la paix dans la région.

Il est intéressant à noter que le rapport que les Généraux avaient avec la France et ce qu'ils essayèrent d'accomplir en encourageant Ranjit Singh à initier une communication directe avec le gouvernement française.

En ce qui concerne leur présence au Pendjab, la France n'était pas au courant jusqu'en 1826 et à ce moment-là, il n'existait aucun espoir du moindre lien entre les officiers de Napoléon et les membres du Cabinet à Paris. Mais la situation subit une transformation avec la révolution de juillet 1830. Les rapports entre Londres et Paris changèrent aussi. Le nouveau roi de la France, Louis-Philippe, était un très ancien ami de Lord William Bentinck. Un jeune savant français, Victor Jacquemont, qui était à Delhi en mission scientifique en Inde britannique pour le musée de Paris, en route au Tibet, se profita de cette nouvelle situation. Il obtint la permission de Bentinck pour visiter Lahore en 1831. Jacquemont fut bien accueilli et traité par Allard. Jacquemont était très impressionné par la fonction d'Allard dans la cour de Lahore et c'était lui qui envoya en 1832 la première lettre officielle en matière des généraux au Pendjab. Dans cette lettre, il recommanda même au Roi de la France qu'Allard, ancien Capitaine de la Cavalerie et Aide-de-camp au Maréchal Brune soit promu officier de la Légion d'Honneur. Allard fut promu par Louis-Philippe et la décoration lui fut envoyée de Paris par Pondichéry et Ludhiana. Ainsi, Allard devint célèbre tout d'un coup, dans son pays natal.

Allard alla en France en congé en 1834 et revint à Lahore en 1837. Une lettre fut donnée à Allard dans lequel il fut présenté en tant que représentant du gouvernement français à Lahore. Elle aussi précisa la possibilité des futures relations diplomatiques entre Lahore et Paris. Des échanges commerciaux et paisibles, le développement du commerce, la mission scientifique etc. furent mis en valeur et Allard a reçu plusieurs lettres des commerçants et industriels qui s'intéressaient aux produits du Pendjab et à la potentialité de ses marchés.

Mais, les autorités françaises remarquèrent les « rumeurs » concernant la nomination d'Allard à la cour de Lahore. Alors, Wade fut ordonné d'obtenir une copie de la lettre de Louis-Philippe et de vérifier si vraiment Allard faisait fonction de Chargé d'affaires. Par ailleurs, quand Ventura fit une demande de congé pour rentrer en France, les Anglais lui refusèrent de passeport au territoire britannique s'il avait le devoir de porter une lettre de Ranjit Singh au Roi de la France. Plus tard, à cause de la nouvelle situation politique fin 1837 et de toutes les pressions sur lui et

ses officiers français à Peshawar, Ranjit Singh dut abandonner son projet d'envoyer une réponse à Louis-Philippe. Des affaires plus urgentes passèrent en priorité sur le problème de rapports politique entre la France et le Pendjab. Lors des négociations pour la traité tripartite, quelques officiers anglais saisirent l'occasion pour signaler qu'il ne faut pas faire confiance en aucun de ses officiers français, Allard et Ventura y compris. Mais Allard mourut en janvier 1939 et Ranjit Singh cinq mois plus tard. Aujourd'hui la lettre de Louis-Philippe à Maharaja de Pendjab se trouve dans un petit musée de l'Inde à Londres. Voilà comment Allard et Ventura s'évertuèrent pour un lien politique entre Lahore et Paris et les agents politiques anglais firent échouer.

Il est important de mentionner que quand Maharaja Dalip, le dernier souverain du royaume Sikh se rend compte qu'il fut triché par les Anglais (selon les Articles de l'accord conclu entre le gouvernement britannique et la cour de Lahore le 16 décembre 1846, la souveraineté du royaume Sikh fut seulement suspendu et aurait dû être transmis au Maharaja Dalip Singh quand il atteignit sa majorité), il s'enfuit à Paris de l'Angleterre. Il fut accordé l'asile politique dans les années 1880 par le gouvernement France de cette époque. Ceci marqua l'apogée des liens Sikh-France entre la cour de Lahore et le gouvernement français.

L'intérêt des Français à la culture française peut être évalué du fait que les généraux français avaient fondé une recherche historique au Pendjab. Court a commencé ces recherches en 1827 et il a publié des articles érudits dans le Journal of Asiatic Society of Bengal en 1827 et le Journal Asiatique à Paris.

Sikhs en turban dans les autres parties du monde :

Les Sikhs portant des turbans vivent en tant que citoyens ayant tous les droits et libertés comme tout autre citoyen au Canada, aux Etats-Unis, dans des autres pays de l'Europe et au Royaume-Uni. Au Canada, dans la province francophone de Quebec, les Sikhs sont tenus en haute estime. Les Sikhs ne constituent pas une menace pour le principe de « laïcité ». Au fait, les Sikhs en tant que groupe distinct sont conscients de leur responsabilité vers eux-même et dans la société. Le Sikh en turban sait qu'il porte le poids historique sur sa tête et répugnerait à faire ce qui pourrait déshonorer son être, sa famille ou la communauté des Sikhs.

La contribution des Sikhs en turban dans le Parlement Canadien, l'inébranlable rôle des Sikhs en turban dans l'armée américaine, le rôle des Sikhs en turban dans le domaine politique à tout niveau au Royaume-Uni et le rôle des membres du corps médical en turban en Asie du sud-est et en Afrique démontrent la piété et la conviction sociale des Sikhs.

Le Turban au Royaume-Uni :

Les Sikhs ont lutté implacablement pour pouvoir soutenir leur droit religieux de porter le turban. Quand les Sikhs domiciliés en Angleterre ont fait valoir leur droit de porter le turban, on a crié haro. Deux procès soulignent la situation critique des Sikhs.

Dans le premier procès de ce genre au Royaume-Uni, les Sikhs ont été dispensés du port des casques sur les motos. Une loi a été promulguée en Angleterre en 1972-73 qui a rendu obligatoire à tous les motocyclistes le port d'un casque sur la tête pour assurer la sécurité, ce qui est sûrement devenu un problème pour les motocyclistes Sikhs qui ont arrêté de se déplacer en deux-roues à moteur, mais ils ont refusé de porter de casque. Finalement, une campagne contre la loi a été menée. Sydney Bidwill, le député pour Southall, a plaidé la cause des Sikhs dans le Parlement Britannique. Par la suite, le Parlement britannique a vu de longs débats sur la question de turbans (de janvier à octobre 1976). Plusieurs députés blancs ont surpris la nation entière de Bretagne en prenant fait et cause pour les Sikhs, soulignant l'importance religieuse, sociale et morale du turban pour les Sikhs et ont constaté que toute l'histoire des Sikhs nous confirme ce fait. Bidwell a demandé à un Sikh en turban qui travaillait dans le parking devant le

Parlement ce qu'il ferait s'il est demandé d'aller au travail avec un casque en acier sur sa tête, il a répondu calmement qu'il quitterait son emploi. « Ceci nous montre que les Sikhs prennent leurs symboles très au sérieux... ils sont travailleurs et ont fait une très forte impression sur la société britannique avec leurs nombreuses qualités. Ils sont fidèles, respectent les lois et travaillent assidûment. Nous sommes fiers d'eux. Si nous rendons la justice à ce peuple, la future génération britannique appréciera notre comportement libéral et tolérant – sinon, nous serons catalogué méchants et sectaires ».

Dans la deuxième espèce, un garçon Sikh, Gurinder Singh a été refusé l'admission à l'école car le directeur a refusé de lui permettre de se présenter à l'école en turban (situation presque pareille à celle qui est en France aujourd'hui). Il a été présenté devant House of Lords Britannique et le jugement en mars 1983, permettant le turban, a conclu, « les Sikhs constituent presque une race, presque un pays ». Non seulement Gurinder Singh a été permis d'aller à l'école, mais petit à petit, l'opinion des Académiciens Anglais a changé partout en Angleterre.

Appel :

Le turban Sikh est un héritage essentiel pour les Sikhs. C'est un droit inaliénable des Sikhs établi par la religion, sanctifié par la tradition et l'histoire ; un droit qui a su résister aux tribulations de la modernité, un privilège qui a été maintenu avec sacrifice, et un droit fondamental garanti par le droit international.

Toute nouvelle théorie en sciences sociales a son origine dans la pensée française. L'histoire de tout pays est généralement glorieuse mais c'est la France qui a continué à briller dans l'ère moderne aussi. Qui pourrait ignorer le travail intellectuel de Sartre, Camus, Derrida, Guattari, Kristeva, Baudrillard, Lacan, Fanon, Foucault, Bataille, Barthes, Levi-Strauss et plusieurs autres. Un domaine qui les lie, tous ces intellectuels, c'est le respect de la dignité humaine et de la liberté de tous les êtres humains. Dans leurs écritures, ils ont censuré les forces réprimantes qui restreignent les droits de la liberté des opprimés et les minorités. La phrase de Sartre « L'homme est condamné d'être libre » déclare que la liberté n'est pas quelque chose d'exogène, mais c'est endogène ou ontologique, c'est-à-dire, l'existence humaine est la liberté !

Je constate très humblement qu'interdire le port du turban aux Sikhs ne fait pas partie du génie français. L'homogénéité en hétérogénéité doit être la norme pour ce pays qui a donné naissance aux principes de l'égalité, la liberté et la fraternité. Nous sommes certains et nous l'avons déjà exprimé dans les médias que l'angoisse concernant la déchéance crainte de l'ordre public à cause du TURBAN n'a aucun fond.

Les Sikhs en France se sont intégrés socialement dans la vie sociale, politique, culturelle et économique en France et suivent le système de valeurs de la société française. Lors de mes visites annuelles en France, je les ai trouvés érudits dans les domaines de la langue française, de la culture française, du système d'enseignement français et des riches cuisine et histoire françaises. La plupart d'entre eux sont devenus citoyens français, ont le droit de voter au système politique français. Ils sont fiers de se nommer les Sikhs Français. Ils se sont complètement intégrés dans la vie Française. Certains d'entre eux espèrent pouvoir s'engager dans l'armée française et d'autres professions, grâce aux compétences acquises lors de leurs formations en France.